



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Politique du tourisme

Question écrite n° 18675

### Texte de la question

M. Dominique Dupilet attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du tourisme sur le bilan de la saison touristique en France. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître les résultats de la fréquentation touristique pour chaque région avec les conclusions qu'il tire de ces résultats. Il lui demande également de lui faire connaître de façon plus détaillée les résultats obtenus dans le département du Pas-de-Calais et, au vu des conclusions de son ministère, quelles mesures il entend prendre dans le cadre de la prochaine saison touristique pour ce département.

### Texte de la réponse

L'été 1994 dans son ensemble a été une saison marquée par une fréquentation globalement en hausse par rapport à 1993. Il existe néanmoins des disparités suivant les régions mais qui sont proches des résultats obtenus l'an passé. Pas-de-Calais : l'été 1994 a été marqué par une augmentation significative de la fréquentation avec 15 p. 100 de touristes supplémentaires par rapport à l'an dernier. Cette variation peut s'expliquer par deux phénomènes distincts : les principales clientèles françaises séjournant dans le département proviennent de la Picardie et de la région Nord - Pas-de-Calais. Leur visite dans le département (en particulier sur le littoral) dépend essentiellement de l'ensoleillement. Or la saison particulièrement ensoleillée et chaude a permis à cette clientèle de proximité de profiter, peut-être plus qu'à l'accoutumée, des loisirs, des activités et du littoral qu'offre le Pas-de-Calais ; depuis deux ans, les professionnels se sont réunis autour du comité départemental au tourisme afin d'établir une stratégie en matière de tourisme. Cet été, ces efforts ont porté leurs fruits, grâce notamment à une communication ciblée vers la Belgique. Les thèmes développés ont été le désenclavement du département grâce au TGV Nord ou à la rocade littorale. Cette promotion a eu comme résultat une augmentation de 20 p. 100 de la clientèle belge. Les hôtels ont connu pour le mois de juillet et août, dans le département, les taux d'occupation suivants : juillet : 61,67 p. 100 pour les 1 étoile ; 65,85 p. 100 pour les 2 étoiles ; 60,32 p. 100 pour les 3 et 4 étoiles ; 63,29 p. 100 pour l'ensemble ; août : 71,45 p. 100 pour les 1 étoile ; 69,47 p. 100 pour les 2 étoiles ; 61,65 p. 100 pour les 3 et 4 étoiles ; 67,45 p. 100 pour l'ensemble. Bilan de saison nationale en 1994 : une fréquentation très soutenue : après la stagnation observée durant la saison 1993, les chiffres de fréquentation touristique semblent avoir amorcé un redressement depuis le début de l'année : on estime à environ 5 p. 100 le taux d'accroissement du volume des séjours sur les huit premiers mois de 1994, par rapport à la même période de 1993. Toutefois, cet accroissement est perçu de manière très différente selon les régions et les modes d'hébergement : si les hôtels 3, 4 étoiles et luxe connaissent une hausse de 6,2 p. 100 de leurs nuitées, en revanche, les 1 et 2 étoiles accusent une baisse de 2,7 p. 100. Cette progression d'ensemble résulte notamment de la hausse des séjours effectués par les Français (plus de 6,5 p. 100) dans leur pays, parmi lesquels les séjours professionnels connaissent la plus forte reprise, surtout depuis le mois de mai. Les séjours personnels, quant à eux, même s'ils sont également en augmentation en volume, sont en revanche marqués par un raccourcissement de leur durée ; c'est la raison pour laquelle le total des nuitées pour motif personnel ne progresse que de 2,7 p. 100. Les clientèles étrangères sont également venues plus nombreuses : 3 p. 100 d'augmentation par rapport à 1993. Les Hollandais, Belges, Britanniques et Italiens sont en légère progression (plus de 2 à 3 p. 100) ; les Espagnols, affectés par la crise économique, sont moins nombreux (moins de 3 p. 100). Il faut noter que les plus fortes hausses sont observées sur les clientèles

lointaines : Américains (plus de 5 p. 100) et surtout Asiatiques (plus de 10 p. 100 de hausse).

## Données clés

**Auteur** : [M. Dupilet Dominique](#)

**Circonscription** : - SOC

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 18675

**Rubrique** : Tourisme et loisirs

**Ministère interrogé** : équipement, transports et tourisme

**Ministère attributaire** : équipement, transports et tourisme

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 3 octobre 1994, page 4849

**Réponse publiée le** : 6 mars 1995, page 1278